



NON AU BLOCAGE DES PENSIONS DE RETRAITE

OUI A UNE LOI POUR L'ADAPTATION DE LA SOCIETE AU VIEILLISSEMENT

Le 3 juin à l'appel de 9 organisations de retraités, CGT, FO, Solidaire, FSU, CGC, UNRPA, LSR, FGR-FP, CFTC venant de toute la France, nous avons manifesté notre colère pour défendre le pouvoir d'achat des retraités, et exiger une loi pour l'adaptation de la société au vieillissement financée par la sécurité sociale.

Le gouvernement est injuste pour les salariés, les chômeurs, les retraités, mais généreux pour la finance. En France, 5ème puissance économique mondiale, le chômage progresse, le partage des richesses est injuste, la demande intérieure est moribonde. Le pouvoir d'achat des salariés, comme des retraités, ne cesse de baisser. Des résultats catastrophiques qui sont le fruit de la politique d'austérité, de la baisse des salaires et des pensions pour favoriser des cadeaux accrus au profit du monde de la finance.

RAPPEL DES FAITS

- *Blocage de la revalorisation des pensions de retraite au-delà de 1200€ au 1^{er} octobre 2015,*
- *Hausse de la TVA qui touche les plus défavorisés,*
- *Fiscalisation de la bonification des pensions des retraités ayant eu trois enfants et plus,*
- *Passage de 10 à 25 ans pour les salariés du privé,*
- *Indexation des pensions sur les prix et non sur l'évolution des salaires moyens, les décotes, l'allongement des durées de cotisation et, depuis le 1er avril 2013, l'instauration d'une taxe de 0,3% pour les retraites imposables (CASA), etc...*

220 milliards d'euros d'aides publiques ont été donnés aux entreprises, qui ne sont soumises à aucune évaluation alors que tous les observateurs attentifs constatent que cela n'a servi ni l'investissement, ni l'emploi. De 6,9 milliards d'euros en 1978, les profits sont passés, pour les sociétés non financières, à 247,6 milliards en 2008, année du déclenchement de la crise.

En trente ans, leur montant a donc été multiplié par 36 quand la masse salariale ne l'était que par 4,5

Les organisations syndicales, les associations, qui avaient réussi l'énorme manifestation des retraités le 3 juin, ont décidé de rappeler leur volonté de voir revaloriser l'ensemble des pensions comme cela avait lieu le 1er janvier de chaque année. Et maintenant le gouvernement, le patronat, ont décidé de reporter aux calendes grecques les revalorisations de nos pensions.

Cette année, les pensions ne seront pas revalorisées. Celles inférieures à 1 200€ devaient l'être. Même pas 4€ ! Et c'est déjà reporté !

C'EST INSUPPORTABLE !

Le 9 septembre, le Parlement a examiné en réunion exceptionnelle le projet de « loi d'adaptation de la société au vieillissement ». Cette loi, si souvent envisagée et toujours abandonnée, nous concerne TOUS : d'ici 2035 le nombre des plus de 85 ans sera multiplié par 4 !

Si les intentions affichées dans cette loi vont dans le bon sens (prévention de la perte d'autonomie, adaptation des politiques publiques de logement, réforme de l'APA entre autres), tout va se jouer dans le financement. Ce gouvernement cédera-t-il, comme le précédent, aux « solutions » ultra-libérales (assurances privées obligatoires, gages sur patrimoine ...) ou se décidera-t-il (enfin !) à l'inscrire dans le cadre de la protection sociale ?

NOUS DEVONS PESER SUR CE CHOIX !

Le 30 septembre exigeons ensemble:

- Un rattrapage significatif et immédiat pour toutes les retraites,
- La revalorisation des pensions et des retraites complémentaires au 1er janvier 2014 indexée sur les salaires moyens,
- Le minimum retraite égal au Smic brut pour une carrière complète,
- Le relèvement des pensions de réversion à 75% de la retraite initiale,
- Le rétablissement de la 1/2 part pour le calcul de l'impôt sur le revenu,
- Pour que la Loi sur l'adaptation de la société au vieillissement soit financée par la sécurité sociale,
- Pour le développement de services publics de qualité, indispensables à l'ensemble des citoyens (transports, santé, etc...).

**COMME DANS TOUTE LA FRANCE,
A L'APPEL DE LA CGT, FO, SOLIDAIRE, FSU, CGC, UNRPA, LSR, FGR-FP, CFTC :**

**RAPPELONS NOS REVENDICATIONS
AU GOUVERNEMENT, AU CONSEIL GENERAL, AU PATRONAT**

MARDI 30 SEPTEMBRE A 10H00

A LA ROCHELLE PLACE DU COMMANDANT DE LA MOTTE ROUGE

- **Intervention des organisations**
- **Manifestation en direction de la Préfecture, fin Cour des Dames**

A SAINTES PLACE BASSOMPIERRE